

SAMEDI  
13  
NOVEMBRE  
1943  
83<sup>e</sup> ANNEE

# Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT †  
(1868-1942)

RATIONS  
DE MATIERES GRASSES  
ET DE FROMAGE  
DE NOVEMBRE 1943

La ration de matières grasses allouée aux consommateurs du Lot est fixée à 225 gr. pour le mois de novembre 1943 :

1) *Consommateurs ordinaires et travailleurs de force* (à l'exclusion des producteurs de lait, des consommateurs de la catégorie C, des bénéficiaires de l'abatage familial et des producteurs de graines oléagineuses) ;

a) *Huile de noix*. — La ration est fixée à 125 gr. et sera perçue contre remise de :

1 ticket-lettre GE et 1 ticket-lettre GH d'une valeur de 50 gr. chacun ;  
1 ticket-lettre GM d'une valeur de 25 gr., accompagné du coupon n° 70 de la carte départementale de couleur orange ou rose.

b) *Beurre*. — La ration est fixée à 100 gr. et sera perçue contre remise de :  
4 tickets de 10 grammes ;  
12 tickets de 5 grammes.

Le ticket-lettre GS est sans valeur.  
2) *Suppléments pour travailleurs de force première catégorie* (disposant d'une seule feuille spéciale supplémentaire).

Indépendamment de leur ration normale fixée au paragraphe premier du présent article, ces travailleurs de force ont droit à un supplément de 300 grammes de beurre, qui sera obtenu contre remise des trois tickets F1, F2 et F3 du mois de novembre qui portent la mention « novembre 1943, matières grasses » de la feuille de tickets supplémentaires pour travailleurs de force, chacun d'eux ayant une valeur de 100 grammes.

3) *Suppléments pour travailleurs de force deuxième catégorie* (disposant de deux feuilles spéciales supplémentaires).

Indépendamment de leur ration normale fixée au paragraphe premier du présent article, ces travailleurs de force ont droit à un supplément de 600 grammes de beurre qui sera obtenu contre remise des six tickets F1, F2 et F3 du mois de novembre 1943 qui portent la mention « novembre 1943, matières grasses » des deux feuilles de tickets supplémentaires pour travailleurs de force, chacun de ces tickets ayant une valeur de 100 grammes.

a) *Suppléments divers, régimes, bons spéciaux, hôtels*. — Les tickets spéciaux pour suralimentation, pour régimes médicaux, pour femmes enceintes, les bons spéciaux, les tickets d'octobre collectés en octobre par les hôteliers et les restaurants seront honorés exclusivement en beurre.

*Producteurs de lait première catégorie*. — Ces producteurs ont droit à une ration de 400 grammes de beurre. Cette ration sera obtenue contre remise du bon « P » qui donnera droit à la perception simultanée de 100 gr. de fromage.

Cette double distribution sera effectuée par la laiterie. Les tickets-chiffres cerclés ne peuvent être utilisés que dans les hôtels et restaurants et ne peuvent en aucun cas donner lieu à perception ou inscription individuelle chez les commerçants détaillants.

## FROMAGES

La ration de fromage pour le mois de novembre 1943 est fixée à 100 gr.

Cette ration s'obtient contre remise des tickets de 20 gr. du mois de novembre numérotés 1, 2, 3, 5 et 6. Les tickets de 20 gr. numérotés 4, 7 et 8 et les tickets-lettres FE, FG, FI, FM sont sans valeur jusqu'à nouvel ordre.

Les producteurs de lait première catégorie ont droit à une ration de 100 gr. de fromage qui sera obtenue dans les conditions prévues ci-dessus.

## ACQUISITION

### D'OUTILLAGE HORTICOLE PAR LES EXPLOITANTS DE JARDINS INDIVIDUELS

La distribution des bons d'achat pour l'outillage agricole est assurée par les délégués départementaux aux jardins individuels. Les demandes doivent être adressées à M. Boudet, Délégué départemental, 101, Bd Gambetta à Cahors.

Les exploitants isolés de jardins individuels pourront obtenir les articles suivants :

*Fils de clôture* et grillage maximum 10 m. par intéressé et par trimestre.  
*Outils horticoles* : bêche ou fourche-bêche, binette, houe, pelle, pioche, râteau, serfouette et exceptionnellement outils destinés à soigner les arbres fruitiers.

*Récipients en tôle galvanisée* : arrosoirs, seaux.

Les exploitants de jardins devront soumettre leur demande au visa préalable soit du président de leur association de jardins, soit du délégué horticole du Secours national, soit du maire de leur commune qui en certifiera le bien-fondé.

Il sera délivré aux intéressés des bons d'achat dont les parties 2 et 3 devront être remises aux commerçants qui en contre-partie remettront l'outillage demandé ou à défaut prendront note de la commande ferme.

Les bons devront être utilisés dans le délai de 30 jours à dater de leur émission.

## CONFITURES DE NOVEMBRE

Tous les consommateurs des catégories E, J1, J2, J3 et V recevront au titre du mois de novembre 1943 une ration de 250 gr. de confitures.

Cette ration sera délivrée au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants en échange du tickets DU de la feuille de denrées diverses du mois de novembre 1943.

## CHRONIQUE DU LOT

### CE QU'A FAIT LE SECOURS NATIONAL DANS LE LOT

— Encore le Secours national !  
C'est ainsi qu'on entend parfois s'exclamer des gens qui ne savent pas ! Car s'ils savaient ce n'est pas ainsi qu'ils parleraient !

S'ils savaient l'immense bienfait que répand autour d'elle cette institution ; s'ils connaissaient les misères qu'elle soulage, le nombre des services quotidiens qu'elle rend à de braves gens dans la gêne, alors ils imagineraient les dures conséquences qu'aurait sa disparition ou seulement sa diminution et, au lieu de dire d'un ton agacé « encore le Secours National ! », on les entendrait s'écrier : « Heureusement, le Secours national est toujours là ! »

Il est bien difficile de donner en quelques lignes une idée à peu près complète de l'activité bienfaisante que déploie à longueur d'année cette œuvre qu'on peut dire de salut public. Il faudrait pouvoir faire défiler tous ceux auxquels elle a prodigué de façon aussi utile que discrète ses secours et apporter le témoignage de toutes les œuvres qui lui doivent d'avoir pu non seulement vivre mais prospérer.

Comme ce n'est pas possible, il faut bien nous contenter de rapporter ici un bilan raccourci de ce qu'elle a fait dans le Lot. Les statistiques n'ont pas d'éloquence et les chiffres sont bien secs. Pourtant en imaginant que derrière chacun de ces chiffres il y a un être humain secouru, on peut se faire une idée du total de bien que cela représente.

Il est dommage vraiment que le grand public n'assistât pas aux Assemblées générales au cours desquelles le Comité du Secours national rend compte régulièrement de ses opérations au cours de l'année. Il en sortirait convaincu.

C'est M. Albouy, le nouveau président, qui présidait la dernière où il a la lourde tâche de succéder à des devanciers tels que les si regrettés MM. Orliac et le docteur Bourgeois dont le souvenir ne saurait être évoqué sans une profonde émotion d'hommage et de reconnaissance.

Il expose d'abord que sur sa demande deux délégués adjoints lui ont été donnés : MM. Colomb, entrepreneur des travaux publics et Pébeyre, président du Tribunal de commerce, tous deux adjoints au maire de Cahors et qui représentent au Secours national la municipalité du chef-lieu !

Cette organisation a été complétée de la façon suivante :  
M. le professeur Salgues a été chargé de la question des prisonniers et M. Moles, des questions ouvrières. Dans les cantons : à Figeac, M. l'abbé Estival remplace M. Delbos ; à Labastide-Murat, M. l'abbé Cavalie remplace M. le docteur Faurie et à Souillac, M. Delmas remplace M. Bruneau.  
Au centre même, il a été créé un nouveau service chargé de la propagande et des collectes lequel est confié à M. Louis de Crisenoy.

Après avoir fourni ces renseignements d'ordre administratif — si l'on peut ainsi dire — M. Albouy en vient à des considérations plus générales. Il insiste avec force sur cette idée qu'il faudrait faire entrer dans l'esprit public à savoir que les besoins du Secours national grossissent à vue d'œil et que certaines de ses sources de recettes diminuent. Il en est ainsi de la vente des biens des personnes destinées de la nationalité française.

Or il est très important que le Secours national n'ait pas à faire d'avantage appel à l'Etat s'il veut — comme il est désirable — conserver son caractère d'œuvre privée. Pour cela il est nécessaire de faire preuve d'initiative et d'imagination. C'est à quoi M. Albouy fait un ardent appel non sans remercier tous ceux qui se sont associés aux efforts des collaborateurs du Secours national.

### L'activité sociale du Secours national

C'est Mme de Crisenoy qui en rend compte. Cette activité est multiple. Elle réclame d'abord d'innombrables visites, réceptions, démarches ou enquêtes nécessitées par les distributions de vêtements. L'attribution des repas et plats de légumes, les sommes accordées au titre de secours ou de prêts, les cantines, les parrainages, les placements, les subventions aux œuvres, etc.

Cette activité sociale s'est manifestée encore par le développement que le Secours national a donné à l'enseignement ménager en créant de nouvelles sessions à Gourdon et à Praysac et en étendant l'action du centre de Labastide (à Saint-Céré) aux 85 élèves de deux écoles, etc.

Le Secours national a organisé à Luzech, dans un clair et spacieux logis, mis gracieusement à sa disposition par la municipalité, une Maison d'accueil pour jeunes garçons. Le Se-

la rendront définitive quand la paix internationale permettra à tous les pays de tirer un juste avantage de leurs efforts. Ces efforts profitables se résument, chez nous, par nos œuvres de solidarité, dont le Secours national — « cette œuvre admirable », a dit le Maréchal — est la plus puissante, la plus féconde, la mieux organisée.

Comme vient de nous y inviter le Chef de l'Etat dans son appel radiodiffusé du 3 novembre, continuons cette entreprise qui, ainsi qu'il nous l'a fait entendre, est, autant qu'une œuvre de secours mutuel, une entreprise de salut public, car « aucune situation personnelle n'est assurée dans un pays bouleversé par la misère si l'on ne vient à son secours, à celui qui refuse, aujourd'hui, de donner par amour, tout sera peut-être emporté, demain, par la haine ».

Surmontons donc encore nos malheurs en ouvrant notre cœur au malheur des autres. Ce geste nous méritera de goûter cette paix à laquelle nous devons tous travailler, non seulement en repoussant les menées de la haine, les discordes du terrorisme subversif, mais aussi en nous soutenant, en nous réconfortant sans cesse les uns les autres.

### Le général Giraud démissionne de la présidence du Comité d'Alger

On mande d'Alger à l'Agence Reuter que le général Giraud a donné sa démission de président du Comité d'Alger.

Suivant les informations parvenues d'Alger à l'issue de la réunion consultative de ce matin, on s'attend à un remaniement du Comité dissident, qui doit permettre à l'ex-général de Gaulle d'en reprendre le contrôle complet.

Le remaniement verrait la nomination de sept nouveaux commissaires.

### L'Albanie n'est plus en guerre

L'Assemblée nationale albanaise a décidé d'abroger la loi proclamant l'état de guerre entre l'Albanie et les pays en guerre avec l'Italie.

L'Albanie prend ainsi la position de non belligérance.

### M. Laval préside la réunion de la police

M. Pierre Laval, chef du gouvernement, a présidé jeudi la réunion hebdomadaire de la police. Les chefs de la police nationale, de la préfecture de police, de la gendarmerie et de la garde ont rendu compte des résultats obtenus au cours des enquêtes et des opérations conduites contre les auteurs d'attentats.

Le chef du gouvernement a donné ses instructions pour intensifier la lutte contre le banditisme et contre les organisations communistes et terroristes.

### En peu de mots...

● Le général d'armée Debeney, grand-croix de la Légion d'honneur, médaillé militaire, ancien chef d'Etat-major de l'armée, est décédé à l'âge de 79 ans. Le général a succombé aux suites d'un attentat terroriste dont il a été victime il y a 2 mois 1/2.

● Un Andorran condamné à mort pour double fratricide a été exécuté à Andorre. C'est la première exécution capitale qui ait été réalisée à Andorre depuis plus d'un siècle.

● On annonce la mort du grand duc Boris de Russie, cousin germain du tsar Nicolas II, à son domicile, rue de la Faisanderie à Paris. Il était né le 12 novembre 1877.

● Un incendie a détruit à Pithiviers une importante imprimerie, appartenant à M. Jean Laurent, directeur du « Journal des Caisses d'Epargne », et d'où sortaient les imprimés de toutes les Caisses d'Epargne de France.

● En Suède, la commission de l'armée s'est prononcée en faveur d'un licenciement assez étendu de mobilisés pour permettre de récupérer de la main-d'œuvre.

● L'institution du service du travail obligatoire vient d'être annoncée aux Etats-Unis par le président du Comité de la main-d'œuvre de guerre.

● Des malfaiteurs ont pénétré dans l'imprimerie Crété, à Corbeil, et se sont emparés de sept mille feuilles de rationnement semestrielles correspondant au premier semestre de 1944.

### PALAIS DES FETES

Samedi 13 novembre, soirée 21 h. Dimanche 14, matinée 15 h., soirée 21 h., Michèle Alfa, René Dary dans : A LA BELLE FREGATE. Avec un bon complément. France Actualités. Mineurs de 16 ans non admis.

## ENTREPRISE de salut public

Le vrai patriotisme assure le dévouement au pays dans les circonstances critiques, il affirme surtout une solidarité agissante dans la paix comme dans la guerre.

Sous le coup de la défaite, le pays aurait pu être voué définitivement au malheur, à la ruine, à la désagrégation, si la solidarité n'avait pas maintenu chez les Français conscience et vigueur.

Les moins infortunés — répondant aux appels pressants du Maréchal — ont soutenu les plus malades, et l'on a vu souvent ceux qui disposaient à peine du nécessaire consacrer une partie de leurs maigres ressources à secourir ceux que frappait plus durement l'adversité. A la face du monde qui nous contemplait — tantôt avec surprise, tantôt avec une curiosité apitoyée, tantôt avec un optimisme que justifiaient maintes circonstances de notre histoire — nous avons proclamé notre droit à la vie en nous obligeant à vivre les uns les autres dans la dignité.

La renaissance de la France a commencé dès le lendemain de sa défaite militaire, et ce sont les générosités, la volonté, la ténacité des Français qui en ont assuré l'accomplissement et qui

### LE DISCOURS DU FUHRER A MUNICH

A l'occasion de la commémoration traditionnelle des premiers combattants nationaux-socialistes tombés le 9 novembre 1923, le Führer s'est adressé à ses vieux camarades du Parti dans une allocution où il a affirmé une fois de plus, la détermination du peuple allemand de mener jusqu'à la victoire la lutte qu'il a entreprise.

« La lutte dans laquelle nous nous trouvons engagés depuis 1939 est tellement gigantesque et unique qu'elle ne peut être comparée à d'ordinaires petits différends entre Etats. Nous sommes maintenant dans la cinquième année de cette guerre, la plus ample de tous les temps. Lorsqu'elle a commencé, l'ennemi ne se trouvait à l'Est qu'à 150 km. de Berlin. A l'Ouest, ses forts menaçaient le Rhin, la Sarre était sous le feu de son artillerie... »

« Que l'effondrement italien, avec toutes ses conséquences, influe sur le cours général de la guerre, cela est évident. Toutefois, les espoirs de nos adversaires se sont révélés, là aussi, sans fondement. »

« Ils avaient espéré que les divisions allemandes seraient isolées et anéanties d'un seul coup en Italie, que les troupes allemandes qui occupaient les îles seraient perdues, que les Balkans tomberaient entre leurs mains comme un fruit mûr et qu'ils pourraient ensuite porter immédiatement la guerre sur les frontières allemandes. L'assaut du Brenner s'est transformé en une offensive d'escarpage bien au sud de Rome... »

« La lutte à l'Est est la plus dure que le peuple allemand ait jamais dû mener. Ce que nos hommes ont enduré ne peut se comparer avec ce que nos adversaires supportent. Là aussi, le but final, qui était l'effondrement du front allemand, non seulement n'a pas été atteint, mais comme cela a toujours été le cas dans une guerre mondiale, seul le dernier combat apportera la décision... »

« Le devoir de l'arrière est d'aider le front dans sa lutte contre ce qui paraît impossible à réaliser ou ce qui paraît impossible à supporter. »

« Alors que, pendant la première guerre mondiale le peuple allemand s'est écroulé à l'intérieur sans aucune intervention de l'ennemi, aujourd'hui la puissance de sa résistance ne sera pas atteinte, même sous les plus dures épreuves. Trop de sacrifices ont été faits pour que quelqu'un, à l'avenir, ait le droit de ne pas prendre sa part de ces sacrifices... »

« L'heure de la vengeance viendra : le temps travaille pour nous. Jamais l'Allemagne ne capitulera. »

« En 1918 nous avons déposé les armes cinq minutes trop tôt. Nos ennemis peuvent être certains que cette fois nous ne commettrons pas cette faute. Les sacrifices, cette fois, ne resteront pas vains, s'écrie le Führer... »

Il s'élève ensuite contre les bruits absurdes qui ont couru au sujet de sa santé.

Le Führer conclut :  
« La victoire est au bout. Le peuple allemand s'est mis à perdre la foi après 1918. Cela ne se reproduira pas. Le Parti a pour mission d'être le flambeau de la foi. Croyez avec fanatisme que nous ne pouvons avoir que la victoire. »

### EDEN

Samedi 13 novembre et dimanche 14, en soirée à 20 h. 45. Dimanche matinée à 14 h. 45 : UNE ROMANTIQUE AVENTURE, avec Assia Norris. Complément et Actualités.

# CE QUE LE QUERCY PERDRAIT à être coupé en deux

S'il fallait une preuve que le projet saugrenu de séparer du Lot ses neuf cantons nord pour les rattacher au groupe de Limoges-Brive ne peut s'appuyer sur aucune raison sérieuse, on la trouverait dans ce fait que ceux qui l'ont décidé, — en s'entourant du secret d'une délibération aussi discrète que possible, — n'ont même pas essayé de le justifier. Un changement semblable mériterait au moins quelque explication. Ils n'en ont point donné. L'arrêté qu'ils ont pris ne porte pas trace d'un motif quelconque. Ils en ont ainsi décidé. Après quoi, par la voie de l'Officiel, ils ont porté cette décision à la connaissance des intéressés, lesquels ont appris de la sorte, un beau matin, qu'ils étaient « dépayés », que leur chef-lieu touristique n'était plus Cahors, ni Figeac, mais Brive. C'est tout !

Eh ! bien, c'est un peu court ! Seulement, il ne suffit pas toujours d'élever une discussion pour l'empêcher de se produire. Et l'on a pu voir par les quelques observations que nous avons déjà présentées, que si les auteurs de l'arrêté spoliateur n'ont pas pu trouver de motifs valables pour l'appuyer, il n'est pas difficile d'en invoquer — et d'excellents — pour l'attaquer.

Toutes les raisons que nous avons produites démontreraient à l'évidence que l'intérêt touristique n'avait rien à voir dans cette opération et que le tourisme, ni le pays n'avaient rien à gagner à ce changement !

C'est donc à autre chose que l'on sacrifie l'intérêt quercynois — et aussi son amour-propre ! Mais si nous tenons à ne pas passionner et envenimer le débat, cela ne peut nous interdire de faire valoir des raisons qui méritent tout de même d'être considérées.

L'unité du Quercy, sa richesse hôtelière (car toutes ses routes principales étaient jalonnées de restaurants et d'hôtels très appréciés des touristes) ne sont pas les seuls arguments à présenter...  
Disons-le tout net ! En prenant l'arrêté en question on a voulu favoriser le centre de Brive, qui ne fait pas pourtant l'effet de parent pauvre près de Cahors. A quoi nous ne verrions quand même aucun inconvénient si on ne le faisait pas au détriment de notre ville et de Figeac. Les protestations si pertinentes du Syndicat d'initiative, de la Chambre de Commerce, du Syndicat des hôteliers, celle aussi de M. le Préfet du Lot l'ont déjà fait remarquer : Brive peut aisément se passer de ce supplément de prospérité et sa pauvreté touristique ne l'a pas réduite à la misère ! Cahors n'est pas dans une situation qui lui permette de négliger le dommage que lui causerait cette décision.

Les apports qu'il recevait du tourisme (et qu'il espérait bien voir grandir par une meilleure organisation déjà commencée) lui étaient nécessaires et précieux ! Cahors a très peu d'industries ; l'agriculture n'y est prospère

que dans la vallée du Lot et, sans le développement du tourisme, il serait exposé à voir périliciter ses hôtels, ses restaurants, tandis que ses magasins d'articles divers recevraient un rude coup !

Enfin, il faut faire encore remarquer que la mesure prise, qui serait injuste en tout temps, semble particulièrement inopportune au moment où l'on s'efforce — avec quelles difficultés ! — de faire refluer le Régionalisme.

Notre Quercy, auquel Brive ne saurait être assimilée, est peut-être l'un des pays de France où ce mouvement régénérateur des traditions, des mœurs ancestrales, de la reviviscence d'un glorieux passé plus précieux encore dans nos malheurs présents, semble avoir pris le plus de force. Il a pénétré en profondeur et gagné peu à peu en étendue. Le nombre de nos concitoyens qui s'y intéressent augmente progressivement. Et c'est cette heure que l'on choisirait pour essayer d'enlever au Quercy la part la plus riche de son patrimoine, pour couper en deux une région qui a depuis toujours « vécu ensemble » !

On a très justement fait remarquer que la crise actuelle des moyens de transport n'a pas complètement arrêté le tourisme, puisque des mouvements de jeunesse organisés, en partant de Cahors, des excursions à pied ou à bicyclette dont le but est de faire connaître et admirer les richesses touristiques, pittoresques, artistiques et historiques de la région. Et, au lieu de favoriser ces efforts qui ne manqueraient pas de se développer après la guerre, on prendrait une mesure qui couperait en deux le Quercy !

Nous attendrions pour le croire que l'on nous démontre ce que les cantons intéressés pourraient bien gagner à cette amputation, tandis qu'il est trop facile de voir ce que Cahors et le Quercy seraient sûrs d'y perdre !

E. L.

P. S. — Nous devons ajouter que M. le Maire de Cahors a adressé au Commissariat général du Tourisme une protestation contre la mesure ainsi décidée sans tenir compte des intérêts pourtant pas négligeables de notre ville. Cette réclamation s'ajoute à celle que M. le Préfet du Lot a fait tenir au Ministre de la Production industrielle et des Communications, ainsi qu'à celle adressée au Comité régional du Tourisme de Toulouse par les présidents du Syndicat d'initiative, de la Chambre de Commerce et du Syndicat des hôteliers de Cahors. Ainsi, toutes les autorités sont saisies.

A cet ensemble de réclamations, il n'a encore rien été répondu. Ce ne peut pas être parce qu'on estime négligeables ces personnalités hautement qualifiées. Alors ? Faut-il donc croire que si l'on ne dit rien, c'est que l'on n'a rien à dire ?... Il ne devrait pourtant pas être plus difficile de reconnaître une erreur que de la commettre !

## LES FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 15 novembre. — Douelle, Francoules, Gagnac.  
Mardi 16 novembre. — Biars-sur-Cère, Cremps, Prayssac.  
Mercredi 17 novembre. — Assier, Laurettes, St-Projet, Vayrac.  
Jeudi 18 novembre. — Belmont-Ste-Foy, Milhac, St-Caprais.  
Vendredi 19 novembre. — Bach, Caniac, Gorses, Souillac.  
Samedi 20 novembre. — Cabrerets, Gramat, Lascabanes, Salviac, Saint-Matré.

### P.T.T.

M. Pradines, contrôleur des installations mécaniques à Toulouse (brigade de réserve régionale), est nommé à Cahors.

**SOURDS**  
LA GRANDE MARQUE MONDIALE DE PROTHÈSE AUDITIVE

**SONOTONE**

organise dans votre région deux démonstrations entièrement gratuites de ses appareils perfectionnés, qui auront lieu :

le mercredi 24 novembre 1943  
Pharmacie LESTRADE  
Face la Cathédrale, CAHORS  
et chez M. ROLLAND, opticien  
Place des Halles, FIGEAC

VEZ FAIRE L'ESSAI D'UN « SONOTONE »

**ETRANGE MARIAGE**

par  
**CONCORDIA MERREL**  
N° 9

— Parce que j'étais désespéré... Vaincu par la douleur physique, il devint livide.

Honor, effrayée, s'écria :  
— Quentin ! Votre bras ! Il vous fait très mal ?

— Il n'est pas très agréable, murmura-t-il, la bouche contractée.

Oubliant le duel verbal qu'il venait d'y avoir entre eux, la jeune fille, pleine de pitié, attendrie, dit en se rapprochant de lui :

— Il paraît que les moments les plus pénibles sont ceux où les os commencent à se souder...

— Alors, je devine... que voici un de ces moments, balbutia-t-il.

Et, tout de suite après ces mots, il tomba en avant, évanoui, le visage contre le tapis.

Affolée, Honor courut sonner le domestique. Mais personne ne vint. Elle était seule, avec un homme blessé et ayant perdu connaissance... peut-être mort. Mais, se forçant aussitôt à agir avec sang-froid, elle s'agenouilla tout près du jeune homme pour savoir s'il respirait encore, et éprouva un grand

soulagement en constatant qu'il était seulement évanoui.

Elle le retourna sur le dos. Il entra ouvrit les yeux. C'est avec beaucoup de difficulté qu'elle parvint à soulever la tête et à la mettre sur ses genoux, le corps inerte étant trop lourd pour qu'elle le changeât de place.

Le malade la regarda, les yeux troubles, à peine conscient.

— Rosalie ? prononça-t-il faiblement.

— Non, c'est Honor... Ne bougez pas. Attendez que je vous glisse un coussin sous la tête.

Elle allongea le bras, attrapa un coussin du canapé, qu'elle substitua adroitement, délicatement, à son genou sous la tête de Quentin. L'aviateur reprenait peu à peu ses esprits, mais il restait si faible qu'il ne pouvait faire un mouvement. Néanmoins il put prononcer :

— L'eau-de-vie est dans la salle à manger...

— Je cours la chercher, répondit la jeune fille qui se relevait.

Mais quand elle revint, avec la bouteille et un verre, son mari avait déjà refermé les yeux et semblait évanoui une seconde fois. Cependant, il eut la force de tendre sa main valide pour prendre le verre qu'elle approchait de ses lèvres. Dans un souffle, il dit :

— Donner... non... soulevez-moi un peu, si vous pouvez.

De nouveau agenouillée, elle le prit par les épaules et parvint à le soulever suffisamment pour qu'il bût. La main du jeune homme tremblait et le verre cognait contre ses dents.

— Si j'allais au téléphone appeler

## BONS DE PAIN

Le Groupement de répartition des farines du Lot :

Les bons de pain délivrés par les boulangers de Cahors, contre remise par les consommateurs de 1/2 feuilles mensuelles de tickets de pain devront être retirés de la circulation avant le 29 novembre 1943.

Passé ce délai, aucun des bons précités ne sera honoré par le fournisseur, s'il n'est revêtu d'un cachet de validation apposé par le Groupement de répartition des farines du Lot.

### Rations de viande de novembre

Les rations de viande pour le mois de novembre 1943 sont fixées par personne et par mois à :

**Consommateurs ordinaires.** — 480 grammes pour les consommateurs détenteurs des feuilles de viande des types U et M ; 360 gr. pour les consommateurs titulaires des feuilles de viande du type R.

A cet effet, seront seuls valables les tickets suivants de la feuille de viande :

Titre 1.206 U et 1.205 M (tickets chiffres imprimés de couleur rouge ou marron) ; les tickets chiffres numérotés M 1 ou U 1 à M 12 ou U 12 inclus ; titre 1.204 R (tickets chiffres imprimés de couleur violette) ; les tickets chiffres numérotés R 1 à R 12 inclus. Tous les autres tickets lettres ou chiffres sont sans valeur.

**Consommateurs J3.** — La ration supplémentaire de viande aux consommateurs de la catégorie J3 est fixée à 360 gr. pour le mois. Elle leur sera délivrée en échange des tickets DH, DG, DI et DJ de la feuille de denrées diverses du mois d'octobre portant l'indication J3 dans l'angle inférieur gauche, chacun de ces tickets ayant une valeur de 90 gr.

**Travailleurs de force 1<sup>re</sup> catégorie.** — La ration supplémentaire de viande des consommateurs se livrant aux travaux de force de 1<sup>re</sup> catégorie est fixée à 450 gr. pour le mois.

**Travailleurs de force 2<sup>e</sup> catégorie.** — La ration supplémentaire de viande des consommateurs se livrant aux travaux de force de la deuxième catégorie est fixée à 900 gr. pour le mois.

Ces rations leur seront délivrées contre remise des tickets supplémentaires de viande pour « travailleurs de force » du mois de novembre 1943 qui portent le chiffre 90 à raison d'un poids en grammes correspondant à ce chiffre.

### Groupement textile du Lot

Le Groupement communique à ses affiliés :

En application d'un télégramme adressé par le C.O.C.H.E.T. : « Arrêté 7219, taux de marque tissus suspendu jusqu'à nouvel avis. Arrêté 567 du 8 juillet 41, toujours en vigueur. » B.O.S.P., du 15 octobre 1943.

### Don en faveur de nos prisonniers

Le Délégué départemental du Groupement des Industriels forains de France a remis à M. le Maire de Cahors la somme de 4.580 fr., produit de la collecte faite parmi les forains à l'occasion des manifestations foraines de novembre. Cette somme est destinée aux œuvres de la Maison du Prisonnier.

M. le maire de Cahors adresse ses vifs remerciements à MM. les forains pour leur geste de générosité qui permettra d'apporter un peu d'aide matérielle à nos malheureux compatriotes retenus en captivité.

### INDEFRISABLE sans APPAREIL

sans Electricité, sans Chauffeur sur le tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

**A la Maison POPOVITCH**  
20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction.

## CENTRE D'ENTRAÏDE

Les prisonniers rapatriés de Cahors remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont donné des points de textiles lors de la dernière collecte. Grâce à la générosité de ces nombreux donateurs, le Centre d'entraide a pu se procurer des sous-vêtements, chemises, chaussettes, chandails. Ceux-ci seront délivrés gratuitement aux parents des prisonniers cadurciens sur présentation d'une lettre de leur cher absent leur réclamant un des articles susnommés. Le Centre d'entraide s'efforcera de satisfaire toutes les demandes jusqu'à épuisement.

Jusqu'au 20 novembre, les familles des prisonniers bénéficiaires du colis gratuit peuvent s'adresser à la Maison du Prisonnier où il leur sera remis des longuets à incorporer dans les colis qu'elles confectionnent elles-mêmes. Grâce aux tickets de pain régulièrement recueillis chez tous les boulangers de la ville, le Centre d'entraide pourra continuer la distribution des longuets au cours des prochains mois.

Pour les prisonniers transformés en travailleurs libres, la Maison du Prisonnier tient à la disposition des familles intéressées des étiquettes spéciales pour l'envoi des colis.

### Comment prolonger l'existence de vos pneus

Des enquêtes ont démontré qu'en améliorant, dans la mesure où cela est pratiquement possible, le gonflage des pneumatiques, on pourrait au minimum économiser l'équivalent de 400.000 enveloppes nouvelles par an. Il y a un moyen parfaitement réalisable d'augmenter de 10 % les possibilités de roulage en vélo et d'économiser 28 millions de francs par an.

Il faut, surtout dans les conditions actuelles où les bicyclettes sont souvent chargées et où la bonne utilisation du pneumatique prime le confort, gonfler dur, même les enveloppes demi-ballon.

En second lieu, éviter l'humidité intérieure. Pour cela, ne pas laisser une bicyclette au bord d'un trottoir dont le caniveau est plein d'eau.

Il faut encore :

Eviter la très grande chaleur ; en été ne pas garer la bicyclette en plein soleil ;

Réparer les chambres à air dès qu'elles perdent ;

Réparer les enveloppes dès qu'elle ont une coupure, ne pas employer d'emplâtres trop épais, employer des emplâtres collés et, ce qui est mieux, vulcanisés.

**Sécurité d'abord !**

Un simple numéro sur votre carnet et vos économies sont sauvées !

En cas de sinistre, les BONS DU TRESOR et les BONS D'EPARGNE sauvent vos économies.

En cas de destruction de ces titres, si vous avez pris la précaution de noter leurs numéros, ils seront remplacés et vous retrouverez votre avoir, capital et intérêts compris.

Tous renseignements complémentaires aux guichets de vente : Perceptions, Bureaux de Poste, Banques, Notaires, etc... T 2

## LE GRAND PRIX DE POESIE

**FABIEN-ARTIGUE DE L'ACADEMIE DES JEUX FLORAUX**

Nous rappelons que l'Académie des Jeux Floraux décernera en 1944 le grand prix de poésie Fabien-Artigue, indivisible de 10.000 francs.

Ce prix sera attribué, s'il y a lieu, à un volume imprimé de poésie française ; de plus, en raison des circonstances, des œuvres manuscrites ou dactylographiées pourront être présentées dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en cinq exemplaires.

En ce qui concerne les ouvrages imprimés, seront seuls admis, pour 1944, ceux qui auront été publiés en 1942 et 1943.

Ce concours sera irrévocablement clos le 31 décembre 1943 à 18 heures.

Demander le programme au secrétaire de l'Académie, hôtel d'Assézat et Clémence Isaure, à Toulouse.

### Echange de vieux chiffons contre points textiles

La Préfecture communique :  
La campagne d'échange de vieux chiffons contre points textiles qui, effectuée dans diverses régions du territoire français, a connu un succès énorme auprès de la population, sera étendue au département du Lot à la fin janvier 1944. Les modalités de cet échange seront portées prochainement à la connaissance du public.

### La préparation des tiges de tabac

La Direction des tabacs pour le Lot et l'Aveyron nous communique ce qui suit :

Comme les années précédentes, MM. les planteurs seront appelés, vers mai-juin 1944, à livrer à la Régie la partie supérieure des tiges de Paraguay de la récolte 1943 ; les producteurs de Nijkerk peuvent donc, dès l'effeuillage, disposer de la totalité des tiges comme ils l'entendent.

On sait que les tiges de tabac sont un excellent engrais très avantageusement appliqué aux vignes, aux arbres fruitiers et aux prairies naturelles ainsi qu'aux planches de jardinage ; leur valeur chimique, fort élevée, s'augmente de leurs qualités insecticides et on font un précieux auxiliaire de l'agriculture.

Afin de ne pas priver les cultivateurs de Paraguay de l'utilisation en vert des tiges de leur récolte, utilisation plus efficace que lorsque les tiges sont sèches, l'Administration des tabacs leur conseille de sectionner, dès l'effeuillage, les tiges à 30 centimètres à partir du sommet ; ils y trouveront le double avantage de pouvoir utiliser, dès l'hiver, la partie qui est laissée à leur disposition et de dégager leurs greniers dans des proportions importantes ; en outre, le sommet des tiges conservées sèche beaucoup plus facilement.

On rappelle qu'à partir d'à présent, les tiges ne doivent plus être fendues ; la prime relative à cette fente est supprimée.

### Aux épiciers grossistes et détaillants du Lot

La Direction départementale du ravitaillement général du Lot communique :

Une information de M. le Ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement me fait connaître que les tickets d'approvisionnement du 4<sup>e</sup> trimestre suivants ont été égarés :

Tickets de 1 kg. de café n° 46.500 à 46.649 et n° 50.950 à 50.999.

Tickets de 5 kg. de café n° 907 à 1.041.

Les commerçants intéressés sont avisés qu'opposition est faite sur ces tickets et qu'ils devront me rendre compte d'urgence au cas où ceux-ci viendraient à leur être présentés.

— Non, merci. Vous voudrez bien seulement m'aider à me relever...  
Quand Honor fut arrivée à bien l'installer sur le canapé, il referma les yeux et resta près de dix minutes au repos. La jeune fille voyait avec plaisir les couleurs revenir aux joues blêmes. Mais ses nerfs surmenés depuis si longtemps défaillirent et elle se mit à rire nerveusement.

— Qu'y a-t-il de drôle ? demanda lentement Talbot, les yeux fermés.

— Je ne peux m'empêcher de penser que vous avez organisé votre évanouissement d'une façon magistrale.

Sa voix, qu'elle voulait gaie, sonnait faux...

Puis, avec un brusque changement de ton :

— Quelle sottise j'ai été ! Je n'avais aucune idée que vous souffriez à ce point. J'avais bien entendu dire qu'un bras cassé était très douloureux, mais je ne m'imaginai rien d'aussi violent. J'ai... J'ai cru d'abord que vous étiez mort...

— Non, pas mort... Mais, l'imbécile c'est moi, de n'avoir pas su maîtriser ma souffrance... C'est tout de même de la déveine pour vous que je n'aie été qu'évanoui.

— La déveine, pour moi, c'est que vous disiez des choses pareilles.

— Ne me querellez pas, Honor, je suis si fatigué !... L'eau-de-vie, je crois, me monte à la tête.

Il la regarda en souriant un peu.

Elle l'interrogea :

— Est-ce que vous êtes seul ici ? N'avez-vous pas de domestique ? N'y

a-t-il personne pour répondre à l'appel de votre sonnette ?

— Si, Thomas, habituellement. Mais je l'ai envoyé chez ma mère. A l'heure des repas, je peux téléphoner pour qu'on m'envoie de la nourriture.

— Quand Thomas doit-il rentrer ?

— Je lui téléphonerai demain matin et il pourra être là demain soir.

— Maintenant où est votre téléphone ?

— Dans le coin, au-dessus de mon bureau. Pourquoi ?

Pour toute réponse, Honor alla à l'endroit indiqué et demanda le numéro des Falkland.

Un instant après, Talbot entendit cette intéressante communication :

— C'est vous, Daley ? C'est miss Honor qui vous parle. Daley, j'ai épousé ce matin M. Quentin Talbot. Vous avez bien entendu ?

Un silence. Puis :

— Oui. Ça va bien. Voici mon adresse. Inscrivez-la, s'il vous plaît.

Suivit l'adresse de l'appartement de Quentin. Puis :

— Voulez-vous dire à Pitman que je passerai demain dans la journée prendre certaines de mes affaires... Oui... Quoi ?... Oh ! je vous remercie. Bonsoir, Daley...

Elle racrocha le récepteur et revint lentement vers le canapé, le visage enflammé. La première question qui vint aux lèvres de Quentin ne fut pas celle qui lui vint à l'esprit. Mais c'était davantage dans son caractère de le poser dans cet ordre :

— Qui est Daley ?

— Notre maître d'hôtel.

— A-t-il témoigné quelque émotion

à la nouvelle ?

— Il m'a répondu : « Très bien, madame », au lieu de « très bien, mademoiselle », dit Honor avec un petit rire. Je ne sais pas si vous appelez ça un témoignage d'émotion.

— Quelle perle de maître d'hôtel ! Une pause. Et alors vint la véritable question :

— Alors, vous allez rester ?

— Oui.

— Pourquoi ? Parce que je suis amoché ?

— Certainement... On ne laisserait pas...

Il l'interrompit :

— Vous ne laisseriez pas un pauvre chien avec une patte cassée se tirer d'affaire tout seul ?

— Certainement non, mais je n'allais pas dire cela, répondit-elle, avec des larmes dans la voix.

Il posa sa main gauche sur la manche de la jeune fille.

— Vous êtes épouvantée... Toujours à la hauteur...

— Allons yenez. Laissez-moi m'appuyer sur votre bras pour que je vous mène à votre chambre.

— Ma chambre ? Est-ce que j'ai déjà une chambre dans votre appartement ?

— Je l'ai préparée pour vous, avant la fameuse cérémonie de ce matin. Honor l'aida à se lever et lui offrit son épaule comme soutien.

Relevant la tête vers lui, elle dit :

— Que de choses vous avez su faire avant cette cérémonie !

Il la regarda avec un rien de vieille

Il la regarda avec un rien de sa vieille ironie :

# CAHORS

## CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

**Aux commerçants et aux industriels**  
Les commerçants et les industriels de la ville de Cahors sont invités à assister à la conférence qui sera faite le mercredi 17 novembre 1943, à 14 h. 30, à la Chambre de Commerce, par M. Desenberg, Délégué de l'Office central de répartition des Produits industriels, sur le sujet suivant : Production et répartition des matières premières et grands problèmes français actuels.

Le Président de la Chambre de Commerce attire l'attention de ses ressortissants sur l'intérêt que présente pour eux cette conférence qui a obtenu le plus vif succès dans toutes les villes où elle a déjà été donnée.

### Obsèques

Mercredi matin, à 10 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Jean Restes, décédé à l'âge de 65 ans.

M. Jean Restes était bien connu et estimé à Cahors, dont il était originaire et où pendant plusieurs années il tint le Café du Midi.

Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre du regretté disparu et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Jean Restes, à tous les parents nos sincères condoléances.

### Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Ricard, épouse de M. Ricard, le sympathique inspecteur des P.T.T. honoraire.

Nous prions M. Ricard et sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

### Accident

Au cours de son travail à la presse de déblanchement, M. Jean Combebiat, coupeur de bois à la maison Depuyrot, a reçu un éclat de fonte à la tête.

M. le docteur Calvet a donné au blessé les soins nécessaires par la blessure.

Au cours de son travail sur un chantier rue des Orangers à Cahors, un apprenti menuisier, Pierre Vayssié, 19 ans, a eu la main droite prise par une scie mécanique et plusieurs doigts décapités.

Pierre Vayssié a été transporté à l'hôpital et opéré par M. le Docteur Rougier qui estime à six semaines l'invalidité occasionnée par l'accident.

### Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 14 novembre et le lundi 15 jusqu'à midi par la pharmacie Orliac.

## DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES MAISON P. NOYER

5, rue Jean-Caviole - CAHORS

## EMBALLAGES, GROUPAGES, CAMIONNAGES

TOUS LES TRANSPORTS

Mise en service d'une nouvelle organisation de groupages :

CAHORS - TOULOUSE - CAHORS

Toute la France par Groupages accélérés

Pour tous renseignements : Téléphonez N° 3-34, CAHORS

ÉCRIVEZ-NOUS CONSULTEZ-NOUS

Il y va de votre intérêt

## LYCÉE DE JEUNES FILLES DE CAHORS

### RESULTATS DES EXAMENS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1943-44

#### BACCALAUREATS

**Mathématiques élémentaires**  
Mlles Asfaux, Barre (A.B.), Bras, Freyssinet, Paysot (A.B.), Peyrichou, Soulagès, Sourniac, Tourrou.

**Philosophie-Sciences**  
Mlles Bouyssou, Coulon, Lavaysse, Laviale, Sabrié, Valat Françoise.

**Philosophie-Lettres**  
Mlles Barrat (A.B.), Berthier, Besse (A.B.), Boudy (A.B.), Durand, Fabre, Jouanny, Marle, Paysot, Tavet, Riques, Valat Madeleine, Vigouroux.

#### 1<sup>re</sup> partie

**Section A.** — Mlles Albet, Denjean, Desbuis, Duphénieux, Jauvion, Maszol, Nault (A.B.), Niel, Volff (A.B.).

**Section B.** — Mlles Amat (B.), Bessières, Delbouis (A.B.), Martin.

**Section C.** — Mlles Bassoul, Bazillou Emilienne, Bazillou Jeanne, Bianconi, Bondoux, Chastel, Parazines, Sans, Sol.

**Section moderne.** — Mlles Aymard, Bonnefoi, Couderc (A.B.), Deheul (A.B.), Delbru (A.B.), Gasquet, Labernardie (A.B.), Lachenaux, Latouille, Menut, Nicouleau, Priat, Puech, Pupat, Rey (B.), Sauvat, Solacroup (A.B.), Vernières.

**Diplôme complémentaire d'études secondaires**  
Mlle Boudergues.

**Diplôme d'études secondaires**  
Mlles Bondoux, Latouille, Sol.

**Certificat classique**  
**Section A.** — Mlles Bramarigues, Annie.

**Section A'** — Mlles Cappus, Couderc, Carbonié, Gransagne.

**Section A''.** — Mlles Auméras, Cablat, Lagasque, Laveyssière, Barthélémy, Deviers, Leymarie.

**Certificat moderne**  
Mlles Cluzel, Laveyssière.

**Certificat d'études secondaires**  
Mlles Berbille (A.B.), Croissant, Lannes (A.B.), Ajzenfisz, Blanié, Bris, Moliner, Laveyssière, Rocher, Sachs, Willem, Marmiesse, Rigal.

**BREVET ÉLÉMENTAIRE**  
Mlles Baffalie Yvette, Bourgade Jeanne, Delpech Yvette, Gervais Angèle, Labro Paulette, Manie S., Fournet Jeanne, Juli Jacqueline, Llumbiarès Henriette.

**Concours de recrutement des Elèves-Maitresses**  
Mlles Chambaud Yvette (7<sup>e</sup>), Freyssinet Renée (4<sup>e</sup>).

**Diplôme d'études primaires préparatoires**  
Mlles Andrieu Colette, Bénazet Micheline, Boutot Marguerite, Breton Monique, Cazassus Jeanne, Delés Simone, Magne Monique, Murat Colette, Périé Marie, Raiter Micheline, Sauzon Ginette, Séraudie Josette, Vermande

**Pour les ménagères**  
Démonstrations ménagères lundi 15 novembre, salle des Artisans de 15 à 16 heures.  
Entrée libre. Toutes les mères de famille y sont cordialement invitées.

## Chronique des Théâtres

Le 14 novembre, matinée et soirée au théâtre municipal : ELLANE CELIS dans la délicieuse opérette « PLAISIR D'AMOUR ». Location d'usage.

### Faire son ménage avec des rhumatismes

Voilà qui n'est pas facile. Aux femmes qui connaissent ce sort peu enviable nous recommandons le Gandol. Avec ses trois calmants, le Gandol apaise très vite les douleurs. De plus, il agit sur leur cause même, en activant l'élimination de l'acide urique. C'est pourquoi le soulagement obtenu est durable. Ttes Phies : 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol, Lab. Hélin, Visa 846 P. 2841.

## ÉTAT-CIVIL

du 5 au 12 novembre 1943

### Naissances

Singlande Marie-Rose, 17, rue Brives. Boyer Odile, rue Wilson. Auria Viviane, rue Wilson.

Jeseck Nadine, rue Wilson. Manrique Liliane, rue Pélégry, 3. Zwibel Jean, rue Wilson.

### Publications de mariages

Nosés André, ingénieur des A. et M. à Paris, et Rougier Nicole, s.p. à Cahors.

Laverne Jacques, employé S.N.C.F., et Zacchi Baptistine, lingère à Cahors. Chassaing André, cult., et Guilmain Simone, infirmière à Cahors.

Lecamp André, quartier-maître fourrier à Cahors, et Fauché Fernande, s.p. aux Arques (Lot).

Michel Camille, mécanicien, et Dauw Simone, sténo-dactylo à Cahors. Fabre Robert, employé d'assurances, et Lacroix Denise, sténo-dactylo à Cahors.

Bronstein Michel, bûcheron à Cours (Lot), et Reygnier Paule, vendeuse à Cahors.

### Mariages

Flamand Daniel, cult., et Moutot Henriette, s.p.

Delroize Emile, mécanicien, et Thibaud Antonia, s.p.

Berker Charles, commis du Trésor, et Meilhac Jeanne, s.p.

### Décès

Llumbiarès José, commissionnaire, 40 ans, Impasse Ségurier, 4.

Clément Antoine, ouvrier agricole, 70 ans, rue Edmond-Albe, 3.

Spacty Laurent, manoeuvre, 53 ans, rue Wilson.

Colongo Manuel, terrassier, 59 ans, Lacapelette-de-Vialas.

Restes Jean, s.p., 65 ans, rue Wilson, 38.

Fauchié Jean, agriculteur, 22 ans, rue Wilson.

Andral Marie, Vve Vayssières, s.p., 74 ans, Cabessut-Haut.

### S.N.C.F. Changement d'horaire

Par suite des circonstances les modifications suivantes sont apportées à la marche des trains à partir du lundi 15 novembre.

Le train 1008 Toulouse-Limoges, arrivée à Cahors 9 h. 29, départ 9 h. 34 ne circulera que les lundis, mercredis et vendredis au lieu et place des mardis, jeudis et samedis.

### La S.N.C.F. va augmenter les tarifs voyageurs

Une augmentation des tarifs voyageurs est actuellement à l'étude par la S.N.C.F. Peu sensible pour les abonnements ouvriers, cette augmentation sera de l'ordre de 20 à 25 0/0 pour les autres titres de parcours.

L'application du nouveau tarif n'aura lieu que lorsque la mise en ordre des salaires en cours d'élaboration sera définitivement mise au point et réalisée.

### Débloccage des toisons familiales

Les éleveurs sont prévenus que le déblocage des toisons familiales aura lieu aux centres ci-dessous et aux dates indiquées :

**Gramat** : Magasin Rougeyrolles : jeudi 4 novembre pour communes commençant par la lettre A à F. — Magasin Ruscassié : vendredi 5 novembre pour communes commençant par la lettre G à O. — Magasin Delpont C. et N. : samedi 6 novembre pour communes commençant par la lettre P à V.

**Assier** : Magasin Mazenq : jeudi 4 novembre pour communes commençant par la lettre A à F. — Vendredi 5 novembre pour communes commençant par la lettre G à O. — Samedi 6 novembre pour communes commençant par la lettre P à V.

**Figeac** : Magasin Grizi : lundi 8 novembre pour communes commençant par la lettre A à L. — Magasin Mazenq : mardi 9 novembre pour communes commençant par la lettre M à V.

**Souillac** : Magasin Chapou : lundi 15 novembre pour communes commençant par la lettre A à L. — Magasin Lucas : mardi 16 novembre pour communes commençant par la lettre M à V.

## AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'admission à l'emploi d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (Service des Ponts et Chaussées) aura lieu :

Le 27 mars 1944 pour les épreuves d'admissibilité ;

Le 24 juillet 1944 pour les épreuves d'admission.

Tous renseignements utiles pour la constitution des dossiers seront envoyés aux candidats, sur demande adressée à l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Cahors ou au Ministère de la Production industrielle et des communications, Secrétariat général des Travaux et transports (personnel, deuxième bureau, Service des examens) à Paris.

### Aurons-nous pour le Jour de l'An des gâteaux contre tickets ?

On sait qu'un projet avait été envisagé selon lequel de la farine de blé serait attribuée aux pâtisseries. Le principe n'a pas été abandonné. Seules des difficultés techniques restent à surmonter. La plus importante est la fabrication des tickets de 10 grammes contre lesquels les gâteaux seraient délivrés.

Pour leur émission dans toute la France — car ils existent déjà dans le Nord — la question du papier se pose. Néanmoins, on estime que la mise au point serait prête au début de janvier.

D'autre part, des matières grasses sont indispensables à la fabrication des gâteaux ; mais on estime que la biscuiterie pourrait céder une part de ses attributions.

### Les allocations pour charges de famille

Les allocations sont dues pour les enfants n'ayant pas dépassé de plus d'un an l'âge de l'obligation scolaire. Elles sont dues jusqu'à l'âge de 17 ans si l'enfant est placé soit dans un camp ou centre de jeunesse, soit en apprentissage, ou si, par suite d'infirmité ou de maladie chronique, l'enfant est dans l'impossibilité constatée de se livrer à aucun travail salarié. Elles sont dues jusqu'à l'âge de 20 ans si l'enfant poursuit études.

### Définition de vins à appellation contrôlée

Des décrets fixent le régime discriminatoire de certains vins d'origine. Ils s'appliquent notamment au « Bordeaux supérieur », aux appellations contrôlées de la Bourgogne et au vin rosé de Bourgogne ; au muscat de Lunel ; au Rivesaltes ; aux Côtes-d'Agly ; aux Côtes-de-Haut-Roussillon ; au Montblanc Côtes-de-Beaune.

COMMERÇANTS !  
INDUSTRIELS !  
PARTICULIERS !

### Pour vos Transports

consultez à CAHORS

## MAISON P. NOYER

qui met à votre disposition sa nouvelle organisation de groupages rapides toutes directions

Principales villes desservies :

TOULOUSE - PARIS - LYON

- MARSEILLE - BORDEAUX

- NIMES - MONTPELLIER -

CARCASSONNE - PAU -

TARBES - AGEN -

NARBONNE, etc...

et toutes les principales villes de France, dans les deux sens

N'hésitez pas à nous consulter, nous pouvons accélérer vos livraisons.

RAPIDITÉ — SÉCURITÉ

TARIFS HOMOLOGUÉS

Pour tous renseignements s'adresser à nos bureaux

# Les Sports

## STADE CADURCIEN Rugby

Dimanche 14 novembre à 14 h. 30, en championnat des Pyrénées, le Stade cadurcien (juniors) rencontrera le Stade toulousain (juniors).

Ces deux équipes se sont déjà affrontées à Toulouse dimanche dernier dans un premier match et les Toulousains l'emportèrent par la marge confortable de 28 points à 8. Ce score impressionnant à première vue pourrait laisser croire à une différence de classe très nette entre les deux équipes. Or, il n'en est rien et l'on nous comprendra aisément quand nous dirons que nos jeunes, dépayés en première mi-temps, encaissèrent 23 points, mais se ressaisirent pendant la deuxième mi-temps et marquèrent 8 points alors que leurs adversaires n'inscrivaient que 3 points au tableau.

En dernière minute, nous apprenons que Toulouse-Aviation-Sport rencontrera en match amical l'équipe première du S.C., après le match des Juniors.

### A SOUILLAC

Rugby. — Souillac bat C.A. Briviste (réserves), par 35 points à 3. Dimanche dernier nous avons vu évoluer sur notre terrain les anciens du C.A.B. Les jeunes Souillagais se donnèrent à fond et firent une bonne partie ; s'ils continuent, il y aura à Souillac à la fin de la saison, une bonne petite équipe formée de jeunes. Toute l'équipe locale est à féliciter.

# CAHORS

## Albas

Obsèques. — Dimanche matin ont eu lieu les obsèques de Mme Eulalie Salady au milieu d'une nombreuse affluence. La regrettée défunte, dont la santé devenait chancelante, a succombé presque subitement à l'âge de 76 ans. Elle était la veuve de M. Salady Alphonse, entrepreneur de maçonnerie bien connu dans toute la région et notamment à Cahors où il s'était fait de solides amitiés. Mme Salady suit son mari dans la tombe à quelques mois près. Nos sincères condoléances à la famille.

Vol de tabac. — Au cours des dernières nuits deux vols de tabac ont été perpétrés dans les séchoirs de Mme Legrand et de M. Delrieu Alfred. Les quantités enlevées sont très importantes. Ceux qui ont des séchoirs mal clos ou à distance de leur maison dans des lieux isolés, feront bien d'y veiller de près car le dernier mot des cambrioleurs n'est peut-être pas dit. Le tabac est actuellement très recherché et comme il s'en fait une grosse spéculation au marché noir, il y a lieu de prendre des précautions sérieuses contre de tels vols aussi audacieux qu'ils soient.

## Sauzet

Une auto disparaît. — Une auto-ambulance, garée devant la mairie pour être enlevée par les services compétents, a disparu dans la nuit. Plainte a été portée à la gendarmerie.

## Catus

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Louise Rigal, née Mourgues, décédée à l'âge de 66 ans. En cette douloureuse circonstance nous prions Mme, M. Rigal et toute la famille, d'agréer nos bien sincères condoléances.

souvent l'occasion de recevoir chez soi sa propre épouse.

La chambre de « l'épouse » était la première à gauche en quittant le hall, et celle de Quentin, au fond du corridor à droite.

Honor accompagna son mari jusqu'à la porte de sa chambre.

— Vous êtes sûr de vous sentir tout à fait bien ? demanda-t-elle.

— Tout à fait sûr... Ah ! vous trouverez dans la pendrie une espèce de blouse en laine angora très chaude. Je l'ai rapportée de Mésopotamie. J'espère qu'elle vous sera utile. Il y a aussi un kimono en soie. J'ai pensé qu'il vous plairait.

— C'est bien gentil de votre part.

— J'ai acheté aussi divers objets... sans bien savoir ce qu'il vous faudrait. S'il vous manque quelque chose, promettez-moi de m'appeler.

— Je le promets. Merci et bonsoir, Quentin.

— Bonsoir, épouse-amic, répondit-il en souriant, content de son mot et de la façon dont Honor avait pris tout cela.

Entrée dans sa chambre, elle regarda autour d'elle. Evidemment, Talbot s'était donné beaucoup de mal pour la lui faire aussi confortable. Ses regards, voyageant d'un objet à l'autre, s'arrêtèrent à la coiffeuse dont elle s'approcha. Un magnifique jeu en écaille incrustée d'or de broches, de peignes, de petits plateaux, de baguiers, etc., s'élevait sur la plaque de verre. Elle prit une brosse et l'examina. Elle était neuve. Quentin avait-il acheté tout cela spécialement pour elle ? C'était encore une des choses qu'il devait avoir faites

avant la fameuse cérémonie. Cette cérémonie ! elle lui paraissait en ce moment dater d'un siècle. Et dire qu'elle avait eu lieu ce matin même ! La pensée lui vint que peut-être ce beau cadeau d'objets de toilette en écaille avait d'abord été destiné à Rosalie Constance. Elle fronça les sourcils et remit la brosse à sa place, avec une petite moue de dépit.

Continuant son inspection, elle admira les meubles. Ils étaient en vieux chêne, pourtant, ni lourds ni tristes. En cherchant un mot qui résumerait son impression, Honor eut sur les lèvres celui de *homeley* (1). Oui, c'était (1) *Vrai home*.

bien ce que la pièce représentait, si gaie et si accueillante. Dans la pendrie, elle trouva la blouse et le kimono, vêtements délicieux par la couleur et par la fine étoffe, si douce et si souple. Mais la même inquiétude ressentie devant les riches bibelots de la coiffeuse lui revint. A l'origine, tous ces cadeaux n'avaient-ils pas été achetés pour Rosalie ? Son sourire disparut et elle fronça encore les sourcils.

Elle se secoua au bout d'un moment. Et avec un peu de la froide indifférence de Talbot, elle se dit que les gens qui acceptent les mariages de ce genre ne peuvent pas être trop exigeants. Aussi, brossa-t-elle les boucles rebelles avec une brosse à dos d'écaille, puis elle passa dans la salle de bains où elle quitta ses vêtements humides pour revêtir la blouse en laine angora, ensuite se faufila dans le lit, éteignit l'électricité. Et exténuée par cette terrible journée d'émotions, elle s'endormit d'un sommeil de plomb.

La première chose qu'elle entendit à son réveil fut la voix de Quentin, commandant par téléphone le petit déjeuner « pour deux ». Puis elle comprit qu'il était retourné dans sa chambre, et que l'heure de se lever était déjà passée.

Elle expédia sa toilette rapidement et alla attendre dans la salle à manger.

On monta le petit déjeuner, mais son mari n'avait pas encore fait son apparition.

— Quentin ? appela-t-elle. Le déjeuner est là.

— Merci, cria-t-il. Je suis en retard bien que levé depuis longtemps.

Il y avait de l'agacement dans sa voix.

Et il se présenta en bras de chemise, tenant son faux-col et sa cravate de sa main gauche.

— Excusez-moi, Honor... J'ai pu arriver à faire ma toilette, sauf à mettre mon col et ma cravate. Que le diable les emporte ! Ils m'ont vaincu. Sauriez-vous ?

— Essayons. Seulement, asseyez-vous, vous êtes trop grand pour moi. Et puis, expliquez-moi bien ce qu'il faut faire... Ah ! j'ai compris ! C'est un col rabattu !

Et elle passa la cravate dans le pli du col, boutonna le col et noua la cravate, Quentin, étant allé se regarder dans une glace, déclara que ce n'était pas mal du tout. Honor lui remit le bras malade en écharpe, l'aïda à endosser son veston, entra le bras de la manche vide dans une poche, et reprit sa place à table.

— C'est bien heureux que je me sois

marié avant d'être infirme, observait-il gaiement, pendant que la jeune fille lui préparait ses œufs et son « bacon » (1).

— Ils mangèrent. Après un silence, Quentin reprit :

— Eh bien ! que pensez-vous maintenant des responsabilités dont je parlais hier ? Il me semble que vous en prenez votre part depuis mon évanouissement.

— Oui, admit-elle par honnêteté. J'en prends ma part... C'est drôle, hein ?

— Est-ce que vous agiriez de même si nous n'étions pas mariés ?

— Assurément, puisque vous êtes blessé.

— Vous ne paraissiez pas penser ainsi avant mon malaise.

— C'est vrai, mais devant cette souffrance...

— Et... dans la gare... quand je parlais pour aller peut-être à la mort ?... Si vous n'étiez pas émue, vous avez été bien bonne de m'embrasser...

— Elle rougit :

— Oh ! dit-elle vivement, c'est vous qui avez été bien bon... de ne pas m'embrasser.

Quentin affecta la nonchalance :

— Peut-être n'y avait-il pas tentation...

pliquerait terriblement les choses pour nous, n'est-ce pas ?

Il eut un scurire équivoque. Honor gênée, mécontente inconsciemment, approuva de la tête.

Et lui, changeant de ton :

— Comment avez-vous dormi ?

— Oh ! très bien, merci.

— N'avez-vous manqué de rien ?

— De rien.

— Parfait. Avez-vous pu vous servir de la blouse ?

— Oui.

Et avec une certaine réserve dans la voix, elle poursuivit :

— Je dois aussi vous remercier de la façon dont vous avez arrangé la chambre... Tout y était si gentiment prévu !...

— Voilà une phrase digne d'un dictionnaire du Savoir-Vivre.

Pour toute réponse, elle lui posa une question qu'elle s'était bien juré de ne jamais lui poser :

— Quentin... aviez-vous mis tous ces jolis bibelots sur la coiffeuse uniquement... pour moi ?

— Pour qui diable, sinon pour vous, aurai-je bien pu les mettre ?

— Je veux dire, avez-vous vraiment acheté pour moi... les broches... et tout le reste ?

— Oui, hier matin... Est-ce que quelque chose ne va pas ?

— Oh ! ce sont de pures merveilles ! Mais il n'y avait pas raison de les acheter pour moi. Pourquoi l'avez-vous fait ?

— Je voulais que la chambre vous plaise... Mais... pourquoi cette question ?

(à suivre)

# Vente sur licitation

les étrangers admis,  
d'immeubles situés sur les communes de St.-Martin-le-Redon et de Montcabrier, dépendant de la succession de Marie MALBERT épouse BRESSOU, en son vivant demeurant à Fongrave (Lot-et-Garonne).

L'adjudication aura lieu le jeudi 23 décembre 1943 à 14 heures à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville, boulevard Gambetta.

On fait savoir à qui il appartiendra : Qu'aux requêtes de dame Elina MAURICE, épouse GIRAudeau Gilbert-Pierre et de ce dernier demeurant à Fongrave et aussi de Monsieur Pierre BRESSOU, demeurant au même lieu, Maître SEGUY, avoué.

En présence des époux Matias-Liria GIMENEZ, à Sauzet, MAURICE Jean, demeurant à Fongrave, Lucie MARES, Veuve BRESSOU à Caussade, les époux BAYRONNAT à Montpezat-du-Quercy et des époux CUROUX, demeurant à Toulouse.

Il sera procédé le 23 décembre 1943 à 14 heures, en la Chambre des criées du Tribunal civil de Cahors, à la vente sur licitation, en un seul lot, les étrangers admis des immeubles ci-dessous décrits et désignés, tels qu'ils résultent du cahier des charges dressé par Maître SEGUY et déposé au Greffe civil ou toute personne peut en prendre connaissance sans frais.

DESIGNATION  
DES IMMEUBLES A VENDRE  
Immeubles en terres, bois et châtaigneraie, sis au lieu dit « Côte de Jurbertou », « La Combe Longue », les « Taques » et « Labouygues » sur le territoire des communes de St-Martin-le-Redon et Montcabrier, et paraissant figurer à la matrice cadastrale de la commune de St-Martin-le-Redon sous les n<sup>os</sup> 203 p. (deux cent trois), 204 (deux cent quatre), 207 p. (deux cent sept partie), 208 p. (deux cent huit p.), 209 (deux cent neuf), 529 (cinq cent vingt-neuf), et 593 (cinq cent quatre-vingt-treize) de la section E et de la

section F pour les deux derniers numéros pour une contenance de quatre-vingt-dix ares quatre-vingt-douze et la matrice cadastrale de la commune de Montcabrier sous les numéros 1673 (mille six cent soixante-treize) et 1674 (mille six cent soixante-quatorze) de la section G, pour une contenance approximative de trente-huit ares quarante. Ces immeubles confrontent : les numéros 203 p., 204, 207 p. et 208 p. de la section E de la commune de St-Martin-le-Redon, sur trois côtés à Bessières A. de St-Martin-le-Redon, et de l'autre à Fréjaville Georges.

Le n<sup>o</sup> 209 de la section E de la même commune, au nord à chemin public de Cubertou, à l'est et à l'ouest à dame Veuve MONTAGNE, au sud à CAZES Roger.

Les n<sup>os</sup> 589 et 593, section F de la même commune, au nord par LAYMOND André et MIZERON Emile, à l'est par LEUMON Abel et LEYMOND André, au sud et à l'ouest par LAYMOND André, LAPERGUE et MIZERON.

Les n<sup>os</sup> 1673 et 1674 de la section G de la commune de Montcabrier, par au nord BIDOUE et BAYLES, et d'autres côtés par LALA Adrien.

Ce lot unique tel qu'il est composé ci-dessus, sera mis en vente sur la mise à prix de 4.000 francs. **4.000**

PAIEMENT DES FRAIS  
Tous les frais, faits pour parvenir à la vente, y compris la remise proportionnelle due à l'avoué poursuivant, seront payés par l'adjudicataire en di-

minution de son prix dans les vingt jours de la vente, entre les mains de Maître SEGUY, avoué. Dans le cas où ces frais dépasseraient le montant du prix d'adjudication, l'adjudicataire sera tenu de cette différence.

REMARQUE IMPORTANTE  
Les enchérisseurs éventuels sont prévenus qu'ils ne pourront porter les enchères qu'après avoir obtenu de la Préfecture du Lot l'autorisation prévue par la loi du 16 novembre 1940.

NOTA. — Par suite d'erreurs ou modifications possibles lors et depuis la confection du plan cadastral, il est expliqué que l'indication des numéros cadastraux et des contenances est purement énonciatives et que, par suite, la désignation ci-dessus donnée et dans le cahier des charges n'engage en rien la responsabilité du poursuivant et de son avoué.

Fait et dressé le présent extrait par moi, avoué de la partie poursuivante, Cahors, le neuf novembre 1943.

L'avoué poursuivant :  
Signé : R. SEGUY.

Enregistré à Cahors le 11 novembre mil neuf cent quarante-trois. F<sup>o</sup> Case Reçu : trente francs.

Le receveur :  
Pour tous renseignements s'adresser à Maître Robert SEGUY, avoué, rédacteur du cahier des charges, lequel comme tous les autres avoués, exerçant près le Tribunal civil de Cahors pourra être chargé d'enchérir.

CAHORS. COUESLANT.

## Puy-l'Evêque

Comité du colis aux prisonniers. — Le Comité du colis aux prisonniers de Puy-l'Evêque s'est réuni le 24 octobre à la mairie sous la présidence de Mme Lemaire. Mme Darnis, trésorière, a fourni un compte rendu détaillé des dépenses et des recettes au cours des années 1942-1943. Grâce aux dons, fêtes, concerts organisés à Puy-l'Evêque il a pu être envoyé chaque mois à chacun de nos 36 prisonniers un colis gratuit et un colis à prix réduit. La situation de la caisse est assez prospère. Mais chacun souhaite le retour des prisonniers bien avant l'épuisement des fonds.

La comptabilité de Mme Darnis est approuvée à l'unanimité.

Le Comité a rédigé ensuite un vœu adressé aux œuvres déjà organisées : Croix-Rouge, Secours national, Maison des prisonniers, afin que la situation pénible des travailleurs français en Allemagne soit prise d'urgence en considération.

Naissances. — Nous enregistrons avec plaisir les naissances de Jean-Robert, troisième enfant des époux Landrevie-Presset, mécanicien, avenue du Pont et de Jacques, premier enfant des époux Vaissy-Ségol, cultivateurs, lieu dit Lesmérie.

Félicitations sincères à ces deux familles.

Publication de mariage. — Prochainement aura lieu à Puy-l'Evêque le mariage de Gonçalves Antonio, ouvrier agricole chez M. Fourton-Marcouly, avec Glinche Thérèse-Marie, ouvrière porcelainière, domiciliée rue St-Sauveur. Aux futurs époux nous souhaitons bonheur et prospérité.

Un dangereux foyer d'infection  
Lorsque l'intestin ne se vide pas complètement chaque jour, les déchets qu'il contient fermentent, se putréfient et infectent l'organisme. Evitez toujours soigneusement la constipation. En prenant le soir un comprimé Vichybol : vous la combattez sans fatiguer votre intestin. Vichybol : 9 fr. 50, Les Phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2841.

## FIGEAC

### Figeac

Obsèques. — Jeudi à 9 heures ont eu lieu les obsèques de M. Albert Delmas, pharmacien, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président de la Chambre départementale des pharmaciens du Lot, président du Syndicat d'initiative, décédé à l'âge de 75 ans. M. Delmas était installé dans notre ville depuis 1907.

A titre de président du S.I. toute son intelligence, tous ses efforts étaient acquis, aux intérêts figeacois. Il était aimé de ces hommes à qui l'on trouve un successeur, mais que l'on remplace difficilement. M. Delmas emporte beaucoup de regrets.

A. Mme Delmas, à son fils, M. Hugues Delmas, à ses petits enfants nous faisons part de nos vives condoléances.

Pour les jeunes partis au S.T.O. — Le secrétariat du Service d'entraide aux jeunes travailleurs fonctionnera tous les jours, salle A.D.A.G., premier étage.

Tous renseignements concernant l'acheminement des colis y seront fournis.

### Calvignac

Noces d'or. — Le 4 novembre ont été célébrées à l'église de Calvignac, les noces d'or des époux Mme et M. Paul Courréjou, ancien secrétaire de mairie. Tous nos vœux de bonne santé à Mme et M. Courréjou.

### Espédaillac

Décès. — Nous apprenons avec tristesse la mort de M. Eugène Besombes, propriétaire à Espédaillac, décédé à l'âge de 79 ans. Nos condoléances à la famille.

### Bretenoux-Biars

Horaires des trains. — Nouvel horaire des trains, passant en gare de Bretenoux-Biars :

En direction de Saint-Denis-près-Martel : 7 h. 25 (tous les lundis, jeudis, samedis) ; 18 h. 28, mixte et 21 h. 25, voyageurs (tous les jours).

Direction d'Aurillac : 8 h. 17, voyageurs, et 12 h. 49, mixte (tous les jours) ; lundi, jeudi, samedi, 20 h. 38, voyageurs.

Toutes Ventes Immobilières et Commerciales sans aucuns frais  
**GABINET IMMOBILIER**  
25<sup>e</sup> année R. C. 1662  
J. DELLARD, 1, rue M<sup>e</sup>. Joffre, CAHORS  
Expertises & renseignements gratuits  
Prêts hypothécaires

### Le foie responsable

...de mauvaises digestions, de la mauvaise élimination des déchets organiques, et, par voie de conséquence, des diverses maladies de la peau. Dans ces cas-là, les Sels Largin, en activant la fonction hépatique, en exerçant une action dépurative sur le sang, vous seront secourables. 12 fr. 10 pour un litre de solution. Ttes Phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 4555.

## Bagnac

Succès universitaire. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, Maurice Fréjafon, ancien élève de notre école communale et du lycée d'Aurillac, vient d'obtenir brillamment le certificat de licence mathématiques générales devant la Faculté des sciences de Toulouse.

En outre, ce jeune lauréat a été reçu premier à l'examen d'entrée en deuxième année à l'Institut électrotechnique de Toulouse. Nos vives félicitations.

### Rudelle

Champignon phéroménal. — M. Puniel, en ramassant des champignons dans les bois de Cabrimont, a trouvé un champignon du poids de 2 kg. 500.

### Saint-Céré

Foot-Ball, rugby. — Après une interruption de près de deux ans, le rugby semble enfin bien reparti, et l'équipe rajeunie mais bien encadrée peut faire honneur au brillant passé de notre Société sportive. Après avoir battu Cahors par 6 points à 3 l'U.S. a battu dimanche dernier l'A.S.P.O. de Brive par 24 à 0 ; disons tout de suite que cette équipe renommée se présente handicapée, par l'absence de trois joueurs qui manquent le train et ce ne fut pas le grand match annoncé, l'U.S. dominant nettement son adversaire. Mais l'équipe est en nets progrès et nous applaudissons au renouveau de ce sport qui fit les beaux jours des sportifs saint-céréens.

Epaves. — Un client a oublié un filet en raffia chez notre dépositaire M. Vertuel, qui le tient à sa disposition.

Un porte-monnaie a été laissé sur le guichet du bureau des P.T.T. où l'on peut le réclamer.

Encore une auto volée. — Dans la nuit de vendredi à samedi une auto garée dans la remise de Phôtel David a été volée dans des conditions que la gendarmerie s'efforce de savoir, le véhicule appartenait à un client de passage à Saint-Céré. C'est le troisième véhicule qui disparaît en un mois dans notre ville.

Nouvel horaire. — Par suite de l'application des nouveaux horaires à partir du 1<sup>er</sup> novembre, l'autobus qui fait le service de Saint-Céré à Bretenoux ne quitte notre ville que le soir à 20 h. 30 ; en conséquence, le départ du courrier n'a lieu qu'à 18 heures tous les soirs, heure limite à laquelle on peut poster lettres et journaux.

Retour d'Autriche. — Nous sommes heureux d'apprendre le retour de Vienne (Autriche) de notre ami et compatriote le jeune Roland Lafon, soliste de la Chorale et tambour de ville pour notre localité. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Au Rex Cinéma. — Dimanche 14 novembre en soirée à 13 h. 30 et 16 h. 45 et en matinée à 21 heures, Jules Berry et Blanchette Brunoy dans le film : « Le Camion blanc », avec un bon complément et France actualités.

Des gaz, encore des gaz  
Rien de plus désagréable que d'avoir l'estomac gonflé, ballonné par des gaz. Apprenons donc aux lecteurs qui connaissent cet ennui, qu'une tasse de l'excellente tisane Vichyflor prise après le dîner suffit la plupart du temps à le supprimer. La tisane Vichyflor est composée de plantes médicinales choisies, associées au sel Vichy-Etat. Elle favorise la digestion et active les fonctions de l'intestin. Vichyflor : 11 fr. 90, ttes Phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2899.

## GOURDON

### Salviac

ENTREPRISE PEINTURE sise à Salviac, à vendre. Ecire : ARMAND, Salviac (Lot).

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de notre concitoyen M. Pierre Beaulieu, propriétaire à Salviac. C'est un cultivateur actif et compétent qui disparaît à 70 ans à la suite d'une grave opération. Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

### Souillac

Cinéma Vox. — Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14. Soirée à 21 h. Dimanche matinée à 15 h. : Pierre-Richard Wiln et Michèle Alfa dans « Le comte de Monte-Cristo ». Avec un bon complément et France actualités.

### Gramat

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 14 novembre par la pharmacie Rougeyrolles, place de la République.

Cinéma Olympia. — Samedi 13 novembre à 21 heures : « Le Camion blanc », avec un bon complément et France actualités.

### Martel

Probité. — Nous adressons avec plaisir des félicitations à Mlle Jeanne Dublanche, 19 ans, qui, ayant trouvé un porte-monnaie contenant une somme importante, s'est empressée de le déposer à la mairie où son propriétaire a été tout heureux de le retrouver.

AVIS DE NEUVAINES  
Les familles BÉDUE, VALÉRY et COURTIOL font part à leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré le lundi 15 novembre à 9 heures en l'Eglise St-Barthélémy pour le repos de l'âme de

Madame BÉDUE  
Imp. COUESLANT. Le co-gérant : PARAZINIS C.O.L. 31.2330. - Coueslant, Cahors U.O. 3829, 12-11-43.

Madame Veuve ORLIAC ; Le docteur et Madame Pierre ORLIAC ; Madame et Monsieur Bernard LACAZE et leurs enfants vous font part du service anniversaire qui sera célébré le lundi 15 novembre à 9 heures en l'église cathédrale à la mémoire de

Monsieur Paul ORLIAC  
GROUPEMENT D'ACHAT ET DE REPARTITION DES VIANDES PALAIS DES FETES — CAHORS  
Convocation pour l'Assemblée générale ordinaire

MM. les Actionnaires du Groupement d'Achat et de Répartition des viandes du département du Lot, Société anonyme au capital de cent mille francs, sont convoqués à la Bourse du Travail à Cahors, pour le 29 novembre 1943, à 11 heures précises, en assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Assemblée générale ordinaire  
Ordre du jour  
1<sup>o</sup> Ratification de nomination du commissaire aux comptes.  
2<sup>o</sup> Rapport du Conseil d'administration.

3<sup>o</sup> Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations des exercices 1941 et 1942 ; rapport spécial sur les opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés.  
4<sup>o</sup> Approbation du bilan et des comptes présentés.  
5<sup>o</sup> Quitus aux administrateurs de leur gestion.

6<sup>o</sup> Ratification de nomination d'administrateurs.  
7<sup>o</sup> Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 1943, 1944, 1945. Fixation de ses honoraires.  
8<sup>o</sup> Autorisation pour les administrateurs, en exécution de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le Conseil d'administration.

GROUPEMENT D'ACHAT ET DE REPARTITION DES VIANDES PALAIS DES FETES — CAHORS  
Convocation de l'Assemblée générale extraordinaire

MM. les Actionnaires du Groupement d'Achat et de Répartition des viandes du département du Lot, Société anonyme au capital de cent mille francs, sont convoqués à la Bourse du Travail à Cahors, pour le 29 novembre 1943, à 11 heures précises, en assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire  
Ordre du jour  
1<sup>o</sup> Augmentation de capital.  
2<sup>o</sup> Modification à apporter aux statuts, comme conséquence de l'augmentation de capital.

Le Conseil d'administration.

## PETITES ANNONCES

### PLUS DE CHAUVES

Traitement scientifique contre la calvitie, la chute des cheveux, des ch. Ec. : LABORATOIRES CAPILLOGENE, 53, Boul. Haussmann, Paris, en expliquant votre cas. (Joindre cinq francs en timbres pour tous frais).

Mme ESTRADEL  
LIVRES D'OCCASION  
LIVRES ANCIENS  
Achat, vente, échange  
31, Boulevard Gambetta  
(En face le lycée de jeunes filles)  
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

Sommes acheteurs  
tous camions  
S.O.T.R.A.P., 37, rue Borde  
MARSEILLE

BONNE est demandée pour ménage 3 personnes. S'adresser à Mme Marce-nac, 11, rue du Portail-Alban. Visa n<sup>o</sup> 381.

Il a été perdu le 9 novembre entre Castelnau et Cahors, une poussette de forain à roues caoutchoutées. Ecire : ANDRIEU, avenue du Pal, Cahors. Bonne récompense.

IMPORTANTE  
ENTREPRISE REGIONALE  
Exécute tous travaux du bois, agencement, menuiserie, meubles sur devis ou à façon. S.I.A.Q., Luzech, Tél. 2.

A vendre, 2 km. de Cahors, PETITE PROPRIÉTÉ d'élevage, 5 hect., bois, terre labourable, maison d'habitation, grange, bergerie, dépendances. Prix à débattre. Visite le dimanche. MIALET, Combe St-Julien, Route de Toulouse, Cahors.

COMPTOIR IMMOBILIER ALBERT TULET  
9, Allées Fénélon, 9 - CAHORS  
Successeur de M<sup>e</sup> Flauiac  
VENTE & ACHAT D'IMMEUBLES  
PROPRIÉTÉS - FONDS DE COMMERCE  
TERRAINS - GERANCE - LOCATION  
R. C. Cahors 5.304

Les hommes n'aiment pas ça  
Un homme, si patient soit-il, supporte difficilement les larmes, la nervosité, les plaintes de sa femme quand elles sont continuelles. Pour être de bonne humeur, bien portante et fraîche, prenez, Madame, des Gouttes Florides. C'est un excellent remède féminin. Les Gouttes Florides sont recommandées surtout entre 40 et 50 ans. Le flacon de Gouttes Florides, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3345.

Pour vendre rapidement sans frais  
IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS - COMMERCES  
Cabinet Indicateur Immobilier  
R. MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS  
Expertises & renseignements gratuits  
T. 535

Pour vous fortifier  
**Quintonine**  
HÉLIN PH<sup>ie</sup>, CHATEAURoux. VISA N<sup>o</sup> 846 P. 4647